**I. Quelles sont les perspectives et les implications associées aux services OTT?**

En termes de perspectives ou d'opportunités générées par les services Over-the-Top, la facilité d'interaction entre les personnes est mise en évidence, ce qui rend moins coûteux pour les utilisateurs. Les services OTT offrent différents contenus via Internet, les appels vidéo, le texte, les données, la télévision, à faible coût ou même gratuits, en relation avec les services de télécommunications classiques.

Le désuétude des moyens classiques des services de télécommunication tout en étant avantageux pour le consommateur public (utilisateur) implique une perte des revenus des opérateurs. D'autre part, les services OTT nécessitent plus d'Internet, c'est-à-dire pour une meilleure qualité de services, une augmentation de large bande est nécessaire, ce qui favorise l'opérateur.

En termes généraux, les services OTT ont été d'une grande valeur dans l'amélioration de divers secteurs tels que l'éducation et la santé, non seulement dans les pays à faible revenu, mais aussi dans les domaines avancés. Le problème majeur est la répartition du métier principal des opérateurs de télécommunications, en particulier les opérateurs fixes.

**II. Quelles sont les questions politiques et réglementaires associées aux services OTT?**

Les problèmes de politique et de réglementation associés à la gamme de services Over-the-Top allant de la libéralisation du spectre à la demande croissante, à la vie privée et à la protection du contenu personnel ainsi qu'à la propriété et à la portabilité, à la réglementation de l'Internet des choses, à la neutralité le réseau et la protection des enfants en ligne.

Le droit à la vie privée se reflète dans le respect de la vie privée des utilisateurs, face au traitement des données personnelles qui les concernent.

**III. Qu'est-ce que les acteurs OTT et les autres parties prenantes qui fournissent des services d'application contribuent aux problèmes liés à la sécurité et à la vie privée des consommateurs?**

Pour la plupart, les services et les applications OTT ne fournissent pas de sécurité ou de confidentialité et une grande partie de l'information générée dans ces services est facilement exposée.

Face à cela, le défi de créer des règles de protection globale avec des règles équitables est observé pour tous les pays développés et non développés.

**IV. Quelles approches peuvent être envisagées pour OTT pour aider à créer un environnement qui profitera à toutes les parties prenantes?**

Afin de créer un environnement qui profite à toutes les parties, il est nécessaire de travailler sur l'interopérabilité des différentes plates-formes existantes et sur la réglementation de la création des services.

**V. Comment les acteurs et les opérateurs OTT peuvent-ils mieux coopérer localement et internationalement? Est-il possible de développer des types d'accords de partenariat?**

Les niveaux de coopération entre les différents acteurs nationaux et internationaux et les opérateurs Over-the-Top peuvent être améliorés grâce à la mise en place de partenariats et de protocoles qui profitent aux deux parties.